

**Chiffre d'affaires semestriel 2021  
70 M€ ; x2,1 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020**

**Plus de 60 000 nouveaux clients en 1 an pour franchir le  
cap des 150 000 abonnés aux offres Mint Energie**

**Des tensions sur les prix de l'énergie qui pèsent  
mécaniquement sur l'évolution de la marge brute**

Montpellier, le 29 juillet 2021 - La [société Mint](#) (ex. Budget Telecom), fournisseur de services Energie et Telecom éco-responsables à destination du plus grand nombre et au meilleur prix, publie un chiffre d'affaires semestriel de 70,1 M€ (dont 16,7 M€ de taxes collectées<sup>1</sup>) en hausse de 114% contre 32,8 M€ dont (7,8 M€ de taxes collectées) au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Cette hausse de l'activité totalement organique démontre la pertinence du positionnement de Mint en tant que fournisseur vert, engagé et innovant.

**Activité Energie : barre des 50 M€ de chiffre d'affaires dépassée**

Sur le terrain de l'activité et du développement commercial, le Groupe a bénéficié d'une excellente dynamique au cours de ce 1<sup>er</sup> semestre. Le chiffre d'affaires (hors toutes taxes) du 1<sup>er</sup> semestre 2021 du pôle Energies s'élève à 51,6 M€ contre 23,0 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2020 correspondant à un chiffre d'affaires multiplié par 2,2. Cette progression a été portée par la base d'abonnés assurant un socle solide de revenus et par la contribution de nouveaux clients qui ont rejoint le Groupe depuis le 30 juin 2020. Sur 12 mois, plus de 60 000 nouveaux abonnés ont été séduits par l'Offre du Groupe.

Sur les télécoms, le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 1,8 M€ contre 2,0 M€ au 30 juin 2020.

---

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires du pôle Energies intègre 16,7 M€ d'impôts et taxes que MINT collecte légalement pour le compte de tiers. Il est constitué principalement par les taxes douanières TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) et TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale de Gaz Naturel) et par la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE), instaurée par la loi NOME au 1<sup>er</sup> janvier 2011 qui a remplacé les Taxes Locales. Ces taxes sont facturées au client final mais le redevable est le fournisseur d'énergie. Dès lors, comme pour toute entreprise du secteur, il convient de faire apparaître comptablement ces taxes en chiffre d'affaires et en impôts et taxes.

Comme attendu, la forte progression de l'activité ne s'accompagne pas d'une progression de la marge brute de la période. Pour rappel, l'année 2020 avait été marquée par des conditions d'achats exceptionnellement favorables qui avaient permis au Groupe d'augmenter fortement sa marge brute. Mint avait bénéficié à la fois d'une hausse de l'activité auprès des particuliers dans un contexte sanitaire sans précédent et de meilleures conditions d'achat avec l'amélioration des tarifs réglementés de vente de l'Electricité faisant ressortir la marge brute à 21% du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Comme anticipé, le Groupe à l'image des autres acteurs du secteur, doit aujourd'hui faire face à la hausse inédite des prix d'achat de l'électricité et du gaz. Dans ce contexte, le Groupe a toutefois su faire preuve d'agilité en prenant des mesures tant en termes d'approvisionnement que de politique tarifaire dans le but de défendre ses marges et conserver une marge brute positive qui ressort à 2 M€ (soit 3,8% du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2021).

### **Perspectives : dynamique de conquête soutenue dans un contexte persistant de tension sur les prix de l'énergie**

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre, la dynamique de croissance devrait toujours être au rendez-vous. Le Groupe pourra en premier lieu s'appuyer sur le rayonnement toujours croissant de son offre historique et l'extension de son portefeuille d'offres avec notamment la montée en puissance de son Offre gaz, réservée aux clients Energie dans le cadre d'une offre duale. D'autres Offres telles que Mint Market et Mint Solaire devraient également contribuer de manière plus limitée au développement du parc d'abonnés du Groupe.

Dans un contexte de hausse durable des prix de l'électricité, le positionnement de Mint privilégiant l'accès aux ENR de plus en plus compétitives et au meilleur prix devrait favoriser la conquête de nouveaux clients. A cet égard et comme évoqué, Mint pourra s'appuyer sur l'expertise avancée d'EODEN en matière de production d'ENR pour appuyer les futurs développements stratégiques nécessaires à l'accélération de la croissance du Groupe.

Comme annoncé, Mint a d'ores et déjà procédé aux recrutements structurants nécessaires notamment en matière IT et marketing pour accompagner la société dans son nouveau cycle de croissance. Ainsi mois après mois, Mint s'impose comme l'un des chefs de file des fournisseurs d'énergie engagés au côté du consommateur et dépositaire d'une marque label. L'engagement et la qualité des services de Mint a, à nouveau été mis à l'honneur en 2021 par **Selectra** qui l'a consacré « Meilleur Fournisseur d'Electricité » ainsi que par le magazine **Capital** qui a distingué le prix de ses services et salué son positionnement vert.

En revanche, en termes de résultats, la hausse persistante des coûts de l'énergie devrait se traduire par un impact mécanique et transitoire sur la rentabilité de l'exercice dans l'attente de l'augmentation des tarifs réglementés de vente de l'électricité attendus pour le 1<sup>er</sup> février 2022 liée à l'évolution des prix de marché de gros en 2021.

Coté sur Euronext Growth by Euronext™ ISIN : FR0004172450

Code mnémorique : ALBUD

[www.mint.eco](http://www.mint.eco)

---

**actifin**  
communication financière  
**01 56 88 11 11**

Investisseurs :  
**Benjamin LEHARI**  
[blehari@actifin.fr](mailto:blehari@actifin.fr)

Presse :  
**Isabelle Dray**  
[idray@actifin.fr](mailto:idray@actifin.fr)